

Programme de Développement Territorial Durable des Provinces du Sud

Appel à projets
Investissement dans la région sud - *Guelmim,*
Tan Tan, Tata, Assa - Zag et Tarfaya

Appel à projets

Contexte :

Capitalisant les nombreuses expériences initiées dans le cadre du Programme Oasis du Sud (POS) et sa composante cactus ainsi que du Programme de l'Initiative Privée pour la Promotion de l'Emploi et le Développement (IPED) et en vue d'assurer une meilleure adaptation de ces programmes aux nouvelles orientations politiques et aux exigences du terrain, l'Agence du Sud et le PNUD, en partenariat avec la DGCL, la Région de Guelmim Es-Semara et d'autres partenaires institutionnels aux niveaux local et national, viennent de mettre en place, pour une durée de trois années, un nouveau Programme intitulé « Programme de Développement Territorial Durable des Provinces Sud : Guelmim, Tan Tan, Tata, Assa - Zag et Tarfaya (Prg/DTS) ».

Adoptant une démarche territoriale basée sur la planification locale, le renforcement des capacités des acteurs locaux et la valorisation du territoire, ce nouveau programme se décline en quatre axes majeurs qui sont :

1. L'appui à la généralisation des Plans Communaux de Développement dans les 5 provinces précitées
2. Le renforcement d'un climat d'investissement durable et à fort impact social au niveau de la Région
3. La canalisation des efforts des marocains résidents à l'étranger (MREs) et le renforcement de leur implication dans le développement local
4. La gestion durable du Patrimoine culturel et naturel des zones oasiennes et arides et l'adaptation aux changements climatiques.

La composante MRE du PDTS est mise en œuvre suivant une stratégie d'intervention qui repose sur trois axes principaux :

1. **Informers les MRE** issus des provinces du sud sur le processus de développement local et les chantiers engagés dans leur territoire ;
2. **Mettre en réseau et organiser les MRE** en faveur de leur territoires et commune:
 - Mise en place d'une base des données pour répertorier les MRE par région/commune d'origine ;
 - Renforcer les associations et les réseaux territoriaux ;
3. **Accompagner et encadrer les actions des MRE** dans le cadre des plans communaux de développement :
 - Faciliter l'accès au terrain / structure d'accueil avec un guichet unique adapté.
 - Faciliter l'implication des MRE dans le processus de planification (transfert de compétences)
 - Initier des projets d'investissement/codéveloppement local avec les MRE ;
 - Encadrer les actions : appui à l'étude de projet/ accès au foncier / facilités financières / appui post-crétion projets et initiatives.

Dans le cadre de l'axe d'intervention du PDTS relative aux MRE (susmentionnée), le Ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger (MMRE), l'Agence du Sud et le PNUD ont signé une convention de partenariat relative à la promotion des investissements des MRE issus des provinces du sud dans leurs régions d'origine.

Le présent appel à projets concerne l'axe relatif à l'implication des MRE dans le développement local, en particulier l'initiation de projets d'investissement / codéveloppement dans les Provinces Sud : Guelmim, Tan Tan, Tata, Assa - Zag et Tarfaya.

Objectifs de l'appel à Projets :

En vue de favoriser l'émergence et la mise en place de projets d'investissements menés par les marocains résidents à l'étranger « MRE » dans les provinces de Guelmim, Tan Tan, Tata, Assa - Zag et Tarfaya, il a été procédé à l'adoption d'une démarche visant, d'une part, à définir le cadre conceptuel général de l'accompagnement des MRE souhaitant investir dans la région sud, et d'autre part, à réunir les conditions techniques et financières propices au développement de ce type d'investissement.

L'appel à projets vise à identifier, sélectionner et accompagner :

- Les projets d'investissement, conduits par les MRE, et répondant aux critères d'éligibilité du programme (annexe 1).
Une attention particulière sera accordée aux projets d'investissement relevant des secteurs d'activité des grappes de projet d'investissement (annexe 2).
- Les projets de Co-développement, conduits par les associations MRE, et répondant aux critères d'éligibilité du programme (annexe 1).

Pour cela, les porteurs de projets sont invités à remplir leur dossier de candidature à déposer au PDTS, ou au Ministère en charge de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

Présentation du dossier et contact

Le présent appel à projets doit conduire à sélectionner les meilleurs projets d'investissement et de co-développement, se situant dans les provinces de Guelmim, Tan Tan, Tata, Assa - Zag et Tarfaya, conduits par des marocains résidant à l'étranger ou par des associations de marocains résidant à l'étranger, et répondant aux critères d'éligibilité du programme (annexe 1).

Éléments importants pour la présentation du dossier

Le dossier complet doit être fourni en deux exemplaires et déposé en mains propres au :

Programme de Développement Territorial des Provinces du Sud

7, angle rues Aboujaâd et Moulay Abdelhafid, Hassan – Rabat

Tel +212 5 37 70 96 09/48

Gsm : +212 6 61 08 94 52

Ou

Ministère en charge de la Communauté marocaine résidant à l'étranger

Direction des Emigrés

63, Rue Oum Erbi, Agdal 10000, Rabat, Maroc

Tél : 212 5 37 77 65 88 / 212 5 37 77 65 64

Les dossiers peuvent également être transmis par E-mail :

E-mail 1 : anouar.gazoulit@pos.ma

E-mail 2 : s.harmaz@mcmre.gov.ma

Pour qu'un dossier puisse être enregistré, il doit être constitué en s'en tenant strictement aux **modèles joints**. (Annexe 3)

Contacts et informations

Tout renseignement sur le présent appel à projets peut être obtenu auprès de :

M. Anouar GAZOULIT

E-mail : anouar.gazoulit@pos.ma

Annexe 1 – Critères d'éligibilité

Projets d'investissement

- Etre marocain résident à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valides
- Présenter un projet viable de première installation ou de création
- Projets s'inscrivant dans le cadre des Plans Communaux de Développement
- Projets à fort impact économique et social
- Projets garantissant la protection et l'amélioration de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles
- Projets avec une approche genre/droit humains
- Projets garantissant l'implication des acteurs locaux
- Projets dans le respect des lois, droit et devoirs en vigueur dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine

Projets de Co développement :

- Avoir le statut d'association à but non lucratif
- Présenter un projet viable
- Avoir une expérience suffisante pour la réalisation du projet

Types de projets :

- Les projets de développement social communautaire
- Les activités génératrices de revenu et emploi
- Les activités de transfert de savoir, savoir-faire, et savoir être
- Projets de développement humain durable
- Une attention particulière sera accordée aux projets d'investissement relevant des secteurs d'activité des grappes de projet d'investissement (Annexe 2).

Annexe 2 – Grappes d'investissement

CONCEPT DE GRAPPE

Une grappe d'activités peut être définie comme une agrégation de PME ou de coopératives ou associations, présentes dans des domaines d'activités similaires ou complémentaires; ou présentant des intérêts communs;

Toutes les entreprises sont concernées : entreprises de production, de commercialisation, prestataires de services, artisanat, tourisme, ...);

Les composantes de la grappe :

- Collaborent entre elles (commerciallement ou techniquement,...),
- Mutualisent des moyens (humains, transport, financiers,...),
- Partagent des stratégies,
- Recherchent de synergies communes,...

Les grappes d'investissement prioritaire dans la région du PDTS :

- Grappe TOURISME : Guelmim, TATA
- Grappe PRODUITS LAITIERS : Guelmim, Tan Tan, Assa et Zag;
- Grappe APICOLE : Guelmim, Assa et Zag, Tata
- Grappe PELAGIQUE : TanTan, Guelmim, Assa et Zag et Tata

LES ETUDES DE FAISABILITE DE CES GRAPPES D'INVESTISSEMENT (ETUDE DE MARCHÉ & BUSINESS PLAN) SONT DISPONIBLES AU PDTS.

Annexe 3 – Dossier de candidature

Titre du projet :		
Nom ou raison sociale :		
Type du projet	Investissement	
	Co-développement	

Localisation du projet	
------------------------	--

N° du projet (Réservé au programme):

DEMANDEUR:

Nom de l'organisation :		
Adresse :		
Téléphone :	Fax :	Email :
Nom du président :		
Personne à contacter (nom et fonction) :		

PROJET:

Projet :
Nature du Projet :
Superficie en m ² :
Coût du projet :
Porteur du projet :

NATURE DE L'ORGANISATION (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE) :

<input type="checkbox"/>	Association	<input type="checkbox"/>	Particulier
<input type="checkbox"/>	Coopérative	<input type="checkbox"/>	Autres :
<input type="checkbox"/>	Entreprise	<input type="checkbox"/>	

FICHE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE (SI ENTREPRISE)

Nom ou raison social :		
Activité :		
Date de création :		
Siège Social :		
Capital Social :	N° registre de commerce :	N° identifiant fiscal :
N° Patente :	N° CNSS :	
Personne à contacter (nom et fonction) :		
Téléphone :	Fax :	Email :
Pièces jointes :	1-	2-
	3-	4-

FICHE DE PRESENTATION DE L'ASSOCIATION (SI ASSOCIATION)

Nom ou raison social :		
Activité :		
Date de création :		
Siège Social :		
Président de l'association :		
Trésorier de l'association :		
Personne à contacter (nom et fonction) :		
Téléphone :	Fax :	Email :
Pièces jointes :	1-	2-
	3-	4-

PRESENTATION DU PROJET

1. Résumé du projet

1.1 Résumé du projet :

1.2 Objectifs et activités du projet:

1.3 Fiche technique du projet :

1.4 Plan financier :

2. Description du site d'intervention :

Nom de la localité/zone concernée par le projet :	
Principales activités économiques de la zone:	

3. Description des potentialités existantes

1. Présenter les potentialités qui existent et qui peuvent appuyer la réalisation de votre projet.

4. Présentation des autres partenaires du projet et de leur contribution

Partenaires du projet	Nature de leur contribution (décrivez la contribution et indiquer le montant de cette contribution en DH)	Préciser s'il s'agit d'une contribution en nature ou en espèces	Précisez si vous avez un accord de principe ferme pour l'appui au projet et si oui joindre les lettres d'accord.
			/
			/

5. Présentation brève des principales activités réalisées par l'organisation durant les deux dernières années :

Type d'activités	Dates et lieu	Coût	Partenaire et contribution	Bénéficiaires	Résultat obtenu

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Entreprise :

Pièce à fournir	Pièce fournie	
	OUI	NON
Registre de commerce		
Identifiant fiscal		
Patente		
CNSS		

Association :

Pièce à fournir	Pièce fournie	
	OUI	NON
Reçu de dépôt du dossier de l'association auprès de l'autorité concernée		
Statuts de l'association		
PV de la dernière assemblée générale tenue par l'association		
PV de l'avant-dernière assemblée générale tenue par l'association		
Liste des membres du bureau		
PV de la dernière réunion du bureau		
PV de l'avant-dernière réunion du bureau		